

Guide en 5 étapes pour bien planifier votre retraite

Planifier sa retraite c'est planifier 20-25 années de sa vie.
Et comme cela représente plus du tiers de notre vie,
ça mérite qu'on y accorde du temps!

Il est donc important de bien s'informer auprès des bonnes sources et
de s'entourer d'un professionnel qui tiendra compte de tous les
éléments qui pourront influencer votre retraite.

1 Déterminez vos besoins de revenus de retraite

Selon les experts et afin de maintenir votre niveau de vie une fois à la retraite, vous aurez besoin d'environ 70% de vos revenus annuels bruts de travail. Bien entendu, cette règle ne s'applique pas à tous. C'est pourquoi il est essentiel pour vous de faire un budget.

2 Calculer vos revenus de retraite disponible

Il existe principalement 4 sources de revenus disponibles à la retraite :

- **Programme de la sécurité de la vieillesse** (PSV du fédéral)
- **Régime de rentes du Québec** (RRQ)
- **Régime de retraite offert par l'employeur** (RREGOP ou RRPE)
- **Vos épargnes personnelles** (placements, CÉLI, REER, etc.)

RRQ

- **Accédez à vos informations sur le site de Retraite Québec, sous la section [Mon dossier](#).**

RREGOP et RRPE

Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et
Régime de retraite du personnel d'encadrement

- **Avez-vous des années à racheter?**

[Lien vers le site de Retraite Québec](#)

Si vous avez le droit de racheter certaines périodes de service ou d'absence sans salaire, vous pourriez les faire créditer dans votre régime de retraite.

- **Obtenez une estimation de votre rente**

[Lien vers le calculateur](#)

Attention, une estimation n'est pas une planification de retraite! Ces montants ne tiennent pas compte de vos autres revenus, de l'inflation, de l'impôt à payer.

Attention !

Une estimation n'est pas une planification de retraite.

Ces montants ne tiennent pas compte de vos autres revenus, de l'inflation, de l'impôt à payer.

3 Entourez-vous d'un professionnel

Un conseiller doit être inscrit à l'Autorité des marchés financiers.

[Lien vers le site de L'Autorité des marchés financiers](#)

4 Contacter un conseiller en sécurité financière pour mieux comprendre vos différentes options

- Obtenez des projections de revenus précises.
- Avoir des conseils personnalisés pour économiser de l'impôt et bâtir vos stratégies.
- Maximiser vos stratégies de décaissement de REER, CELI et autres placements.

Besoin de conseils financiers personnalisés ?

[Cliquer ici](#)

5 Pensez à votre dossier d'assurance

À compter de la date de votre départ à la retraite, vous n'aurez plus accès aux programmes d'assurances collectives offerts par votre employeur. Informez-vous auprès de votre assureur collectif pour connaître quels sont les programmes offerts aux retraités.

Aussi, il est de votre responsabilité de communiquer avec la RAMQ au 1 800 561-9749 ou en ligne à l'adresse suivante pour vous inscrire obligatoirement à l'assurance maladie médicaments de base à moins d'avoir une couverture similaire (ex avec votre conjoint(e), etc.).

<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/Pages/inscription-desinscription-en-ligne.aspx>

Pour les options complémentaires, comme par exemple l'assurance vie, l'assurance soins de santé, l'assurance voyage ou encore l'assurance pour soins dentaires, vous pouvez communiquer avec votre assureur actuel qui offre un plan pour retraités. Il vous appartient de faire cette démarche.

Environ 3 mois avant la date de votre retraite

- Transmettez votre demande à votre gestionnaire.
- Remplissez ensuite le formulaire de **Demande de prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public** no RSP-079 de Retraite Québec, disponible à l'adresse : https://www.carra.gouv.qc.ca/fra/formulaire/formulaires_rente.htm
- Transmettez ce formulaire (RSP-079) directement à Retraite Québec, via le lien sécurisé « **Nous joindre** » du site : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/nous-joindre/Pages/nous-joindre.aspx>

**Bonne planification
et bonne retraite !**



Vous avez accès à une spécialiste du RREGOP et du RRPE

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous rappeler que la **Commission scolaire Riverside** a une entente de partenariat avec Beneva. Même avec de nouvelles couleurs, Beneva, née du regroupement de La Capitale et SSQ Assurance, demeure votre mutuelle des employés des services publics. En effet, rien ne change pour vous : notre offre de service à valeur ajoutée demeure la même, avec la même conseillère* et la même expertise.

À votre service : une spécialiste des régimes de retraite et de leurs nouveautés

En vertu de cette entente, nous vous informons que Mme Sonia Trifiro, conseillère en sécurité financière*, a été attirée à votre lieu de travail pour vous aider à planifier votre avenir financier. Déjà bien présente dans vos établissements d'enseignement, elle poursuit sa tournée des écoles afin de bien faire connaître son offre de service et de simplifier la vie financière du personnel de votre centre de services scolaire.

Sa mission

En tant que professionnelle en planification de la sécurité financière et du régime de retraite de l'administration publique québécoise, sa mission est de simplifier votre vie financière.

Une offre de service pensée pour le milieu de l'éducation.

- Présence sur votre lieu de travail lorsque la situation le permet.
- Projection précise des revenus de retraite, grâce à notre outil développé sur mesure pour votre régime de retraite.
- Élaboration d'une stratégie financière personnalisée en fonction de l'analyse de la situation de chaque personne.
- Tenue d'activités d'éducation financière offertes sans frais, incluant des webinaires de planification en vue de la retraite.

Madame Trifiro demeure à votre disposition pour répondre à vos questions et à vos besoins financiers.

Faites appel à elle !



Sonia Trifiro

Représentante autonome
Conseillère en sécurité financière*

514 787-0791

1 866-665-0500 b.voc.70791

soniatrifiro@beneva.ca

soniatrifiro.com